

des gens qui se sont enrichis, non pas par le sol, mais parce qu'ils ont—je dirai le mot—taxé le cultivateur ou qu'ils se sont emparés de ses produits pour spéculer sur les marchés mondiaux. Quiconque a étudié la situation du marché au cours des quatre ou cinq derniers mois comprend que la demande d'une commission des blés repose sur un fait économique. Il n'y avait aucune raison au monde pour que le cultivateur touche \$1.64 à Fort-William dès que son grain était battu et ensuite, qu'immédiatement après Noël, il touche \$1.06. Aujourd'hui, le prix est monté à \$1.40. Nous ne voyons pas dans la commission des blés une panacée de tous les maux qui affligent le cultivateur canadien, mais nous sommes convaincus que c'est un pas dans la voie vers une prospérité nouvelle des terres de l'Ouest.

Naturellement, je désire parler du tarif. C'est un sujet sur lequel je pourrais m'étendre longuement ce soir, mais je ne veux pas fatiguer la Chambre par mon discours. Je me souviens avoir entendu le très honorable chef de l'opposition (M. Meighen) exprimer des sentiments qui ont presque découragé les honorables députés de la Chambre quand il a dit que mon honorable ami de Winnipeg-Nord (M. McMurray) se montrait trop optimiste et qu'avant la fin de la session, il partagerait probablement les sentiments du très honorable député lui-même. Mon très honorable ami accusa ensuite le parti libéral d'avoir pour ainsi dire avancé les mêmes doctrines que lui. Si c'était vrai, il ne devrait pas s'en attrister, mais au contraire s'en réjouir, parce que c'était justement ce qu'il donnait comme étant le précurseur de la prospérité en Canada. Cependant, je me demandais s'il croyait que le parti libéral allait présenter des projets de lois basés sur son programme de 1919 et montrer à l'univers qu'en abaissant le tarif il allait de nouveau nous amener la prospérité et démontrer la fausseté des arguments du très honorable député touchant la protection.

Je ne désire pas ce soir discuter à fond la question de protection, mais j'ai entendu un honorable député, je crois que c'est celui de Saint-Jean (M. Baxter), accuser le Gouvernement jusqu'à un certain point. Il a lu un passage du discours du premier ministre et l'a commenté d'une manière humoristique. Il a dit que si l'on établissait un tarif de revenu, les chaussures coûtant \$5.50 se trouveraient réduites à \$5.20, et il a ri de cette réduction disant, qu'après tout, ce n'était qu'une différence de 30 cents. Cela peut sembler bien peu quand

[M. Lewis.]

on n'a qu'une paire de chaussures à acheter, mais quand on a une famille comme la mienne et qu'il faut chausser neuf enfants, ces 30 cents par paire constitue une différence que, selon moi, on ne doit pas dédaigner.

Et quand vous songez qu'il faut à chaque personne quatre paires de chaussures par année, cet item seul constitue un sérieux problème pour le budget familial. En outre, rappelez-vous que le vêtement exige une dépense de \$300 par année dont la protection est responsable et qu'une différence de 30 cents par paire de chaussures a par conséquent son importance. C'est une considération pour le père de famille dévoué aux siens.

On a dit que le régime protecteur est nécessaire pour le maintien de nos industries naissantes. Je conviens que la protection était utile au temps de sir John A. Macdonald. Les arts industriels aux Etats-Unis avaient acquis un développement considérable et il était à craindre que le pays ne fût inondé des produits d'Europe. Il est possible que la protection nous fût nécessaire dans les commencements. Mais, comme l'a dit l'honorable ministre de l'Agriculture à Swift-Current et comme je l'ai répété moi-même, ces industries naissantes sont aujourd'hui solidement établies et ont acquis une puissance formidable dans notre vie nationale. J'en conclus que l'argument de nécessité a perdu toute application. Même en Angleterre, sous le régime du libre-échange, des industries importantes se sont implantées malgré la concurrence mondiale.

Un autre argument des protectionnistes, c'est la nécessité de créer un marché national, un marché intérieur. La question des marchés intérieurs est sérieuse, j'en conviens. Nous ne nous plaignons pas des provinces de l'Est ni des ouvriers de leurs établissements industriels, ni même de leurs chefs d'industries mais je dis que le marché national n'est qu'une goutte dans l'océan pour les intérêts agricoles, particulièrement en ce qui concerne la vente de nos blés. Pendant cinquante ans le monde s'adressera au Canada pour s'approvisionner de blé et autres céréales, de viande et de bestiaux. Le marché intérieur n'a donc que peu d'influence sur les prix des denrées agricoles actuellement.

Les cultivateurs canadiens peuvent soutenir la concurrence universelle avec leur blé offert au prix de 80 cents le minot. En retour, ils vous supplient de mettre à leur portée dans le monde entier l'achat des matériaux et de l'outillage nécessaire dans la culture du blé. Naturellement, on leur